

DIX MILLIONS DE MORTS AU CONGO !

Depuis quelques années, et spécialement à l'occasion de l'annulation de la cérémonie d'hommage à Léopold II au moment du 150^e anniversaire de son accession au trône, les critiques les plus sévères se sont fait entendre contre son action au Congo.

PAR ANDRE DE MAERE D'AERTRYCKE

Plus d'une fois, des personnalités et des médias ont parlé de 10 millions de morts, certains ont même avancé le terrible terme de génocide de Léopold II au Congo ! Ce sont ces dernières affirmations qui m'ont fait réagir, et m'intéresser plus sérieusement à la question car il me semblait qu'à l'époque la population entière du Congo ne pouvait pas dépasser 10 millions d'habitants. Stanley, lors de la descente sur le Fleuve avait recensé 17 millions d'habitants peu avant ! Et, le journaliste Morel cite le chiffre de 7.248.000 lors d'un recensement de l'EIC ! C'est ainsi que certains auteurs ont cru pouvoir affirmer qu'en près de trente ans, la population congolaise aurait diminué de 10 millions, des suites de l'action de Léopold II. La réalité, c'est que ces "recensements" n'étaient que des évaluations et des extrapolations.

Ainsi, Stanley, en descendant le Fleuve évalue la population qu'il voit sur les berges, ensuite, en extrapolant ce chiffre à l'ensemble du Congo, il arrive à 17 millions d'habitants, chiffre totalement fantaisiste, car, avec ses forêts vierges, le Congo avait une densité de population peu élevée, comparable à celle de l'Amazonie. Il est donc beaucoup plus vraisemblable d'avancer qu'à la fin du 19^e siècle, la population congolaise était largement inférieure à 10 millions d'habitants. À titre de comparaison, la Rhodésie du Sud, actuellement Zimbabwe voisine, dont le territoire représente près d'un quart de celui du



Congo, recensait à peine un demi-million d'habitants à la même époque. L'Égypte et le Nigeria, avec plus de 100 millions d'habitants aujourd'hui, en comptaient à peine 4 millions au 19^e siècle.

En conclusion, il est absolument impossible de chiffrer exactement le nombre de victimes de l'exploitation du Congo par Léopold II. Mais qu'on arrête de fabuler en parlant de génocide ou de 10 millions de morts. Il ne faut pas oublier non plus que le rapport officiel de la Commission d'enquête internationale instituée en 1904 à l'initiative de Léopold II afin de vérifier sur place le bienfondé des accusations de maltraitance lancées contre son régime, a tenu à en souligner aussi les réalisations bénéfiques pour la population, en ces termes particulièrement laudatifs :

"Lorsqu'en voyageant au Congo on fait la comparaison entre l'état ancien, que l'on connaît par les récits et les descriptions des explorateurs et l'état actuel, l'impres-

sion éprouvée tient de l'admiration et de l'émerveillement... Aujourd'hui la sécurité règne partout dans cet immense territoire... On se demande par quel pouvoir magique ou quelle volonté puissante, secondée par d'héroïques efforts, on a pu transformer ainsi, en peu d'années, la face de la terre..."

"Dans ces territoires qui, il y a vingt-cinq ans, étaient encore plongés dans la plus affreuse barbarie, que seuls quelques blancs avaient traversés au prix d'efforts surhumains, accueillis, à chaque instant, par les flèches de peuplades hostiles; dans ces régions où les tribus décimées par les razzias des trafiquants arabes se livraient des combats sans trêve et sans merci; où l'on rencontrait, à chaque instant, des marchés de chair humaine dans lesquels les acheteurs venaient désigner et marquer eux-mêmes sur les victimes à égorger le morceau qu'ils convoitaient; où les funérailles des chefs de village étaient célébrées par d'atroces hécatombes d'esclaves que l'on égorgeait et de femmes que l'on enterrait vivantes; dans ce continent sinistre et mystérieux, un État s'est constitué et organisé avec une rapidité merveilleuse, introduisant au cœur de l'Afrique les bienfaits de la civilisation."

Ce sinistre "avant" et ce prodigieux "après" l'entrée en scène de Léopold II, comme Roi-Souverain d'un État indépendant qu'il allait créer ab nihilo au cœur de l'Afrique, doivent être pris en compte avant d'émettre un quelconque jugement de valeur sur ce "régime léopoldien" qu'il est actuellement "politiquement correct" et dans l'air du temps de vouer aux gémonies. ■